

262 Ecclésiologie

Gouvernement, organisation, nature de l'Église

Classer ici la gouvernance ecclésiastique

Voir Guide 260 vs 251–254, 259 ;

SOMMAIRE

- 262.001–.009 Subdivisions communes, œcuménisme, renouveau de l'Église**
.01–.09 Gouvernement et organisation, ecclésiologie des confessions et sectes particulières
- .1 Chefs des Églises
.2 Église locale et congrégations et ordres religieux dans l'organisation de l'Église
.3 **Formes épiscopales de gouvernement de l'Église (Gouvernance épiscopale)**
.4 **Formes presbytérienne et congrégationaliste de gouvernement de l'Église**
.5 Conciles généraux
.7 Nature de l'Église
.8 Autorité de l'Église et de ses ministres et rejet de cette autorité
.9 Droit et discipline ecclésiastiques
- .001 Philosophie et théorie, œcuménisme, renouveau de l'Église
Notation 01, Table 1 telle que modifiée ci-dessous
- .001 1 Œcuménisme
Ne pas employer pour les systèmes ; classer à 262.001
Voir Guide 280.042 vs 262.0011
- .001 109 Histoire, étude géographique, biographie
Ne pas employer pour l'histoire du mouvement œcuménique ; classer à 280.042
- .001 7 Renouveau de l'Église
Classer ici le renouveau de l'Église dans son ensemble, le renouveau des églises locales
- .002–.005 Subdivisions communes
- .006 Organisations
- .006 8 Aspects particuliers de l'administration
Ne pas employer pour la gestion sans subdivision ; classer à 262
Ajouter la notation appropriée sous —0681–0688 pour les aspects particuliers de l'administration, ex. : administration financière de l'Église méthodiste unie, 262.0760681
- .007–.009 Subdivisions communes
- .01–.09 Gouvernement et organisation, ecclésiologie des confessions et sectes particulières
Ajouter à l'indice de base 262.0 le développement de 28 sous 281–289, ex. : gouvernement et organisation de l'Église méthodiste unie, 262.076

.1 Chefs des Églises

Autorité, fonction, rôle

[.108 82]

Groupes religieux

Ne pas utiliser ; classer sous 262.12–262.16

[.109 2]

Biographie

Ne pas employer pour la biographie des chefs de l'Église ; classer à 270. Ne pas employer pour la biographie des chefs des confessions particulières ; classer à 280

Voir Guide 230–280

.11 Succession apostolique

>

262.12–262.15 Chefs selon leur rang

Classer les ouvrages généraux à 262.1

.12

***Épiscopat**

Classer ici les évêques, les archevêques, les conférences épiscopales nationales

Ajouter à l'indice de base 262.12 le développement de 28 sous 281–289, ex. : épiscopat des Églises anglicanes, 262.123, de l'Église d'Angleterre, 262.12342, **ordination des femmes comme évêques de l'Église d'Angleterre, 262.12342082**

Pour la papauté et le patriarcat, voir 262.13

Voir aussi 262.14 pour le clergé local avec le titre d'évêque

.13

***Papauté et patriarcat**

Ajouter les subdivisions communes pour la papauté et le patriarcat étudiés ensemble ou pour la papauté catholique romaine étudiée seule

>

262.131–262.136 Aspects particuliers de la papauté catholique romaine

Classer les ouvrages généraux à 262.13

.131 **Infailibilité du Pape**

.132 **Pouvoir temporel du Pape**

.135 **Collège des cardinaux**

.136 **Administration**

Y compris les congrégations, la Curie romaine, le Synode des évêques, les tribunaux

Pour les conférences épiscopales nationales, voir 262.12 ; pour le Collège des cardinaux, voir 262.135

*Employer la notation 08, Table 1 telle que modifiée à 262.1408

.14 Clergé local

Personnes qui dirigent une église locale, sans tenir compte du titre, de l'ordination ou du traitement



Ajouter à l'indice de base 262.14 le développement de 28 sous 281–289, ex. : clergé méthodiste local, 262.147



.140 8

Groupes de personnes

Classer ici les ouvrages généraux sur les qualifications en vue de l'ordination ecclésiastique

.140 82

Femmes

Classer ici les ouvrages généraux sur l'ordination des femmes

Classer les ouvrages qui ne traitent de l'ordination des femmes qu'en fonction de son effet sur l'église locale à 253. Classer l'ordination des femmes à un rang particulier au rang, et compléter en ajoutant la notation 082, Table 1, ex. : ordination des femmes à titre d'évêques anglicans, 262.123082

.140 86

Personnes selon diverses caractéristiques sociales

.140 865

Personnes selon la situation conjugale

Classer ici les ouvrages généraux sur le célibat ecclésiastique

Classer les ouvrages qui ne traitent du célibat ecclésiastique qu'en fonction de ses effets sur l'église locale à 253. Classer le célibat ecclésiastique à un rang particulier avec le rang, et compléter en ajoutant la notation 0865, Table 1, ex. : situation conjugale des prêtres dans l'Église orthodoxe, 262.14190865

.15

Laïcât

Ensemble des membres de l'Église

Ajouter à l'indice de base 262.15 le développement de 28 sous 281–289, ex. : laïcât de l'Église luthérienne, 262.1541, aux États-Unis, 262.154173

.16

Autres chefs


Ajouter à l'indice de base 262.16 le développement de 28 sous 281–289, ex. : apostolat de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours, 262.169332



>

262.3–262.4 Formes particulières de gouvernement de l'Église

Classer les ouvrages généraux sur le gouvernement et l'organisation des confessions et sectes particulières ne figurant pas ci-dessous, les ouvrages généraux sur le gouvernement et l'organisation des confessions et sectes particulières sans tenir compte de la forme de gouvernement sous 262.01–262.09 ; classer les ouvrages généraux à 262. Classer un aspect particulier du gouvernement et de l'organisation à l'aspect, ex. : rôle des évêques dans une forme épiscopale de gouvernement de l'Église, 262.12 (et non 262.3)

- .3 Formes épiscopales de gouvernement de l'Église (Gouvernance épiscopale)**
- Ancien intitulé : Gouvernement et organisation des systèmes dirigés par la papauté et l'épiscopat
- Y compris les systèmes des cathédrales, des diocèses, des évêchés
- Classer ici les formes épiscopales particulières de gouvernement de l'Église, ex. : connexionalisme
- .4 Formes presbytérienne et congrégationaliste de gouvernement de l'Église**
- .42**  Formes presbytériennes de gouvernement de l'Église (Gouvernance presbytérienne)
- Y compris les presbytères, les synodes, les assemblées générales
- .44** Formes congrégationalistes de gouvernement de l'Église (Gouvernance congrégationaliste)